

Broyage

Le broyage des déchets végétaux, notamment de branchages, consiste à réduire sous forme de copeaux, les branches de jardin issues de la taille.

On obtient ainsi un « broyat ». Ce procédé permet de réduire le volume des déchets de jardin par 6 !

Outre l'avantage de réduire le volume de vos déchets, il vous évitera également des déplacements à la déchèterie puisque le broyat obtenu pourra être utilisé dans votre jardin :

- En paillage au pied des haies ou autour des cultures et des plantes pour limiter l'évaporation de l'eau ou lutter contre la pousse des plantes indésirables.
- Dans le composteur, pour équilibrer les apports entre matières .
- Pour la création de cheminements dans le jardin.

Conseils de SYM

Pour bien choisir votre broyeur, renseignez-vous auprès de professionnels et étudiez les comparatifs disponibles.

En effet, il existe différents types de broyeurs qui fabriqueront un broyat plus ou moins gros, son prix d'achat peut varier fortement d'un modèle à l'autre. Toutefois, le broyeur est un outil utilisé ponctuellement. Nous vous conseillons donc de **louer** ce matériel ou de réaliser un **achat collectif** avec un voisin ou ami. Cela permettra l'achat d'un modèle plus performant tout en réduisant l'investissement.

De plus, le SYMEVAD organise des opérations ponctuelles de distribution de broyat grossier issu du centre de compostage des végétaux.

rgba(255,255,255,1)